

Réseau syndical Mondelēz



Qu'est-ce que c'est?

Mondelez est une transnationale de l'alimentaire, spécialisée dans les collations qui a vu le jour le 2 octobre 2012, lorsque l'ancien Kraft Foods Inc. a été scindé en deux sociétés distinctes, qui ont toutes deux leur siège aux États-Unis. Mondelēz a gardé les produits de « collation » (biscuits, confiseries, biscuits salés, noix, chewing-gum, Tang), ce qui correspond environ aux deux tiers du chiffre d'affaires de l'ancienne Kraft. Les produits d'"épicerie" restants ont été fourrés dans une entreprise (exclusivement) nord-américaine, aujourd'hui connue sous le nom de Kraft Foods Group. C'est l'ancienne PDG de Kraft, Irene Rosenfeld, qui dirige désormais Mondelēz.

Ainsi, les anciens travailleurs/euses de Kraft, ou de l'une de ses filiales de fabrication ou distribution de collations, y compris les produits de l'ancien Danone ou de Cadbury, travaillent désormais pour Mondelēz ou l'une de ses filiales. Dans certains pays, le changement de nom ne sera pas immédiat.

Mondelēz

Oreo, Chips Ahoy, Fig Newtons, SnackWell's, Nilla wafers, Mallomars

Les biscuits salés de **Nabisco**,

y compris Ritz, Triscuit,

Teddy Grahams, Honey

Maid, Premium saltines,

Les noix de Planters,

Cheese Nips, Wheat Thins

Les biscuits **Lu**

Le fromage à tartiner

Philadelphia

Le chocolat Toblerone,

Les barres **Milka**, **Cadbury**,

Green and Black's

Les chewing-gums

Trident/ Dentyne Halls

Tang

Le café **Jacobs**



Les marques en rouge sont les produits phares, et produisent plus d'un milliard d'USD chacun

Kraft Foods Group

Les pâtes au fromage de

Kraft

Les farces Stove Top

Les boissons Kool-Aid et Capri Sun

Des marques d'épicerie fine, dont **Oscar Mayer**, Louis Rich, Lunchables, Deli Creations, Claussen pickles

Le fromage à tartiner

Philadelphia

Les fromages de Kraft, Velveeta and Cracker Barrel

Jell-O

Cool Whip/Miracle Whip

La sauce steak A-1, la moutarde Grey Poupon

Vegemite

Le café **Maxwell House**

En Amérique du Nord, le café Maxwell House est vendu comme produit d'épicerie de Kraft Foods Group, mais ailleurs c'est un produit de Mondelēz. Le fromage à tartiner « Philadelphia cream cheese » appartient désormais à Kraft Foods Group en Amérique du Nord, mais partout ailleurs c'est un produit Mondelēz.

Pourquoi a-t-on scindé Kraft, et quelles sont les conséquences pour les travailleurs/euses ?

Kraft a été scindé pour produire un maximum de bénéfice à court terme pour garnir les portefeuilles des investisseurs et des membres de la direction, qui sont grassement dédommagés au moyen de stock-options. En 2006, les ventes internationales de Kraft représentaient moins de la moitié du revenu produit en Amérique du nord, et l'essentiel des profits de l'entreprise provenait de produits d'épicerie à croissance lente, comme le fromage et les plats cuisinés. La société s'est alors tournée vers un marché à croissance plus rapide, celui des collations, et a acheté la division biscuits de Danone en 2007, puis Cadbury, en 2010. L'immense cash-flow des ventes nord-américaines a servi de garantie pour contracter une énorme dette qui a permis de financer ces acquisitions.

L'achat de Cadbury a amené un déplacement majeur de la source de profit. La confiserie et les collations constituent désormais 75% du portefeuille, la part du lion du chiffre d'affaires, et 90% de la croissance. C'est dans les marchés en développement, où Cadbury a servi de tremplin, que la croissance est la plus rapide. La branche de l'épicerie a donc été larguée, et on a introduit dans la direction et le conseil d'administration de Mondelēz des spécialistes du démembrement d'actifs expérimentés, provenant du secteur du capital-investissement.

Pour titiller les investisseurs peu tentés par un secteur stagnant comme l'épicerie, on a offert aux investisseurs une augmentation de 50% du dividende. Et pour atteindre cet objectif par trop ambitieux, 75% des recettes de Kraft Foods Group après impôts seront versées aux actionnaires.

Pour dégager les fonds nécessaires à atteindre le dividende promis par la société d'épicerie, la dette de Kraft a été ajoutée aux passifs de Mondelēz. Selon le dossier déposé par Mondelēz auprès de la Securities and Exchange Commission (organisme de contrôle des marchés financiers) des États-Unis, le 5 octobre, la *seule* information accessible au public sur la structure du capital de la nouvelle société, Mondelēz, est qu'elle a une dette à long terme de USD 22,09 milliards, et que ses fonds propres s'élèvent à un total de USD 25,29 milliards - une ratio d'endettement de 87,3%, et une augmentation par rapport au taux, déjà important, de l'ensemble de Kraft, qui était de 76 % à la fin de 2011. Cette dette doit être remboursée, et s'il faut pour cela presser comme des citrons les travailleurs/euses de Mondelēz, et bien on les pressera pour alimenter la manne des dividendes.

*La gestion du flux de trésorerie de l'entreprise se limitera à encaisser les profits et à payer les intérêts, ne laissant que des miettes, voire rien du tout, pour l'amélioration des salaires et des pensions, ou pour investir en santé, sécurité, formation, etc., sans même parler de recherche et développement, et d'immobilisations. Le prix à payer par les travailleurs/euses de Mondelēz passe par de nouvelles attaques contre les salaires et les pensions, plus de licenciements et de sous-traitance, plus de fabrication sous contrat, et encore plus d'attaques contre les droits syndicaux. **La culture d'entreprise profondément antisyndicale de Kraft sera exportée dans le monde entier par Mondelēz – le processus est déjà lancé!***

Dans la foulée de l'acquisition de Cadbury, Kraft avait déjà essayé d'augmenter ses profits en recourant à des licenciements et à des restructurations, et d'augmenter la production grâce à l'externalisation, à la fabrication sous contrat et à des accords de franchise. Ces tendances vont s'intensifier, vu que la nouvelle société a hérité de la quasi-totalité de dette de l'ancienne Kraft. Mondelēz doit accroître son chiffre d'affaires, mais ce sera une croissance sans emploi peu profitable aux travailleurs/euses. Les syndicats doivent être alertes, et se préparer au pire et **ORGANISER**.

Que pouvez-vous faire?

- ✓ Réfléchir avec des collègues syndicalistes de votre lieu de travail à la manière dont Mondelēz a été créé, et à son impact probable
- ✓ Vous mettre en relation avec les travailleurs/euses d'autres usines et centres de distribution de Mondelēz pour échanger des informations, vous soutenir mutuellement et faire preuve de solidarité
- ✓ Lorsqu'un groupe quelconque de travailleurs de Mondelēz est attaqué, organiser des réunions d'adhérents et demander à rencontrer la direction locale pour exiger que les droits des travailleurs et les emplois décents soient respectés partout
- ✓ Participer, par l'intermédiaire de votre syndicat, au Réseau syndical international de l'UITA chez Mondelēz, pour préparer au niveau mondial la résistance contre les destructions d'emplois, la sous-traitance, la précarisation et le dumping social.
- ✓ Renforcer la puissance syndicale internationale au sein de Mondelēz, pour contribuer à la syndicalisation et soutenir la transformation d'emplois précaires en emplois permanents
- ✓ Contactez-nous !



www.iuf.org

Réseau syndical Mondelēz
http://cms.iuf.org/?q=kraft_fr
iuf@iuf.org